Exemples de remboursements - Contrat Complémentaire Santé Entreprise

Exemples	Type de prix	Dépense	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire(*)	Reste à Charge sans assurance complémentaire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire			Reste à charge		
					ECO	EQUI	COMPLET	ECO	EQUI	COMPLET
> Hospitalisation										
Forfait journalier hospitalier en court séjour	Tarif réglementaire	20.00 €	Néant	20.00 €	20.00 €	20.00 €	20.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM OU l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte	355.00 €	247.70 €	107.30 €	24.00 €	107.30 €	107.30 €	83.30 €	0.00 €	0.00 €
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (non adhérent à un DPTAM: l'OPTAM OU l'OPTAM-CO) en clinique pour une opération chirurgicale de la cataracte	Prix moyen national de l'acte	431.00 €	247.70 €	183.30 €	24.00 €	183.30 €	183.30 €	159.30 €	0.00 €	0.00 €
Chambre particulière	Prix moyen constaté	61€/J	Néant	61€/ J	Néant	61.00 €	61.00 €	61 € /J	0.00 €	0.00 €
Lit d'accompagnant	Prix moyen constaté	20 €/j	Néant	20 €/j	Néant	20 €/J	20 €/J	20€/J	0.00 €	0.00 €
> Optique										
Equipement optique de classe A (monture + verress) 2 verres unifocaux les plus fréquents	Prix limite de vente	125.00 €	22.50 €	102.50 €	102.50 €	102.50 €	102.50 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Equipement optique de classe B: monture + 2 verres unifocaux	Prix moyen national de l'acte	345€ 145€ monture 100€/verre	0,09€ 0,03 € monture 0,03€ / verre	344.91 €	100.00 €	260.00 €	345.00 €	245.00 €	85.00 €	0.00 €
Lentilles de contact/lentilles jetables non remboursées par la Sécurité Sociale(par an et par bénéficiaire)	Budget annuel lentilles mensuelles	450.00 €	Néant	450.00 €	Néant	337.70 €	405.24 €	450.00 €	112.30 €	44.76 €
> Dentaire										
Détartrage	Tarif conventionnel	28.92 €	20.24 €	8.68 €	8.68 €	8.68 €	8.68 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% Santé)	Honoraire limite de facturation	500.00 €	84.00 €	416.00 €	416.00 €	416.00 €	416.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires	Prix moyen national de l'acte	538.70 €	84.00 €	454.70 €	66.00 €	216.00 €	454.70 €	388.70 €	250.00 €	0.00 €
Couronne céramo-métallique sur molaires	Prix moyen national de l'acte	538.70 €	75.25 €	463.45 €	59.13 €	193.50 €	408.50 €	404.32 €	269.95 €	54.95 €
Implantologie non prise en charge par la Sécurité Sociale	Prix moyen	2,500.00 €	Néant	2,500.00 €	Néant	405.24 €	1,013.10 €	2,500.00 €	2,094.76 €	1,486.90 €
> Aides auditives (au 01/01/2020)										
Aide auditive de classe I par oreille (bénéficiaire > 20 ans)	Prix limite de vente au 01/01/2020	1,100.00 €	210.00 €	890.00 €	140.00 €	665.00 €	890.00 €	750.00 €	225.00 €	0.00 €
Aide auditive de classe II par oreille (bénéficiaire > 20 ans)	Prix moyen national de l'acte	1,476.00 €	210.00 €	1,266.00 €	140.00 €	665.00 €	1,266.00 €	1,126.00 €	601.00 €	0.00 €

Exemples	Type de prix	Dépense	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire(*)	Reste à Charge sans assurance complémentaire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire			Reste à charge		
					ECO	EQUI	COMPLET	ECO	EQUI	COMPLET
> Soins courants										
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel	25.00 €	16.50 €	8.50 €	7.50 €	7.50 €	7.50 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	Tarif conventionnel	30.00 €	20.00 €	10.00 €	9.00 €	9.00 €	9.00 €	1.00 €	1.00 €	1.00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte	44.00 €	20.00 €	24.00 €	9.00 €	23.00 €	23.00 €	15.00 €	1.00 €	1.00 €
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM: l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	Prix moyen national de l'acte	56.00 €	15.10 €	40.90 €	6.90 €	29.90 €	29.90 €	34.00 €	11.00 €	11.00 €

Les montants remboursés indiqués tiennent compte de la participation forfaitaire de 1 € retenue sur chaque consultation ou acte réalisé par un médecin, sauf pour les personnes de moins de 18 ans , les femmes enceintes à partir du 6ième mois de grossesse jusqu' à 12 jours après l'accouchement , les bénéficiaires de la CMU complémentaire, de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) ou de l'aide médicale d'Etat (AME).

Le plafond utilisé pour les forfaits en % du PMSS est celui de 2019 : 3377,00 €